Conseil éxécutif de l’ADEPUM

29 Octobre 2020 – 13h

Secrétaire : Dominic Roulx

0.Ouverture
0.1 Élection présidium et secrétariat
0.2 Adoption des procès-verbaux
0.3 Adoption de l’ordre du jour
1. Comité des études

2. Retour sur le précédent CE
3. Tour de table
4.Design

5. Consultation étudiante
6. Colloques cycles supérieurs

7. Comité des études
8. Assemblée générale du 5 novembre
9. Annonces
10. Varia
11. Fermeture

1. Ouverture

Gregoire constate de quorum et propose ouverture assemblée.

Marie-Anne appuie.

0.1 Élection présidium et secrétariat

Gregoire se propose comme président et Dominic comme secrétaire.

Alexe Larocque appuie.

Erika appuie.

Adopté à l’unanimité.

Mathild est observatrice.

Gregoire la propose comme observatrice avec droit de parole.

Alexe demande le vote.

Adopté à l’unanimité.

0.2 Adoption des procès-verbaux

Grégoire propose adoption du PV tel qu’envoyé.

Charles appuie.

Adopté à l’unanimité.

0.3 Adoption de l’ordre du jour

Grégoire propose ordre du jour tel qu’envoyé.

Erika appuie.

P1 :Grégoire propose deux amendements : mettre le point comité des études en point 1 et ajouter un point « design » entre le point 2 et 3.

Erika appuie.

Erika propose sous-amendement : ajouter un point « colloques des cycles supérieurs » avant le point 6.

Alexe appuie.

Adopté à l’unanimité.
1. Comité des études

P1 : Erika propose plénière de dix minutes.

Alexe appuie.

Adopté à l’unanimité.

P2 : Grégoire propose que l’adepum invite Alexe Larocque et Mathlid Ramirez au comité des études comme observatrices avec droit de parole.

Marie-Anne appuie.

Erika propose un amendement : que l’adepum transmette au département le document de demande de rencontre du comité des études en invitant Alexe Larocque et Mathild Ramirez au comité des études en tant qu’observatrices avec droit de parole.

Marie-Anne appuie.

Nouvelle proposition : que l’adepum transmette au département le document de demande de rencontre du comité des études en invitant Alexe Larocque et Mathild Ramirez au comité des études en tant qu’observatrices avec droit de parole.

Adopté à l’unanimité.

P3 : Grégoire propose que l’adepum en collaboration à l’aespep rédige un court mot relatif aux enjeux académiques dans le cours de philosophie féministe.

Alexe appuie.

Alexe propose l’amendement : que les représentant.e.s et les invité.e.s étudiant.e.s se consultent pour faire le plan de match et le mot.

Léo appuie.

Adopté à l’unanimité

Nouvelle proposition : que les représentant.e.s et les invité.e.s étudiant.e.s se consultent pour rédiger un court mot relatif aux enjeux académiques dans le cours de philosophie féministe et se consultent afin de faire un plan de match.

Adopté à l’unanimité.

P4 : Grégoire propose que l’adepum soutienne la démarche de l’aespep pour obtenir un siège au comité des études.

Erika appuie.

Adopté à l’unanimité.

2.Retour sur le précédent CE

3.Tour de table

4. Design

5. Consultation étudiante

P1 : Victor propose une pause de 10 min.

Charles appuie.

Adopté à l’unanimité.

P2 : Grégoire propose que l’adepum soumette le rapport de la consultation étudiante à Louis-André Dorion en prévision de la prochaine assemblée départementale.

Benjamin appuie.

Adopté à l’unanimité.

6. Colloque des cycles supérieurs

P1 : Erika propose plénière de 10 min.

Charles appuie.

7. Assemblée générale du 5 novembre

P1 : Erika propose que l’adepum envoie l’avis de motion général pour la prochaine assemblée générale.

Alexe appuie.

Grégoire propose amendement : d’ajouter le poste de coordination aux affaires associatives pour remplacer un des deux postes d’externes dans les règlements généraux.

 Victor appuie.

Erika propose sous-amendement : qu’on remplace « poste de coordination » par « responsable »

 Adopté à l’unanimité.

Nouvelle proposition adoptée à l’unanimité.
8. Annonces

9. Varia

10. Fermeture

P1 : Grégoire propose fermeture de l’Assemblée.

Charles appuie.

Le vote est demandé.

Proposition est battue à majorité manifeste des voies.

P2 : Marie-Anne propose fermeture Assemblée.

Léo appuie.

Le vote est demandé.

Adopté à majorité.